

**ÉNERGIE** | L'assemblée constitutive de la Société d'économie mixte (SEM) Hautes-Alpes énergies est intervenue le 31 octobre. Il s'agit d'une étape importante pour l'avenir du territoire.

## La **transition énergétique**, un marqueur des Hautes-Alpes

« **N**ous avons enfin acté la création de la Société d'économie mixte (SEM) ! », a lancé Jean-Marie Bernard, président du Département, à l'issue de ce qui est apparu comme une véritable « Constituante » ponctuant un parcours de réflexion et d'engagement de plus d'une décennie. Cette SEM Hautes-Alpes énergies compte dix partenaires publics et privés, et elle est majoritairement publique. Les partenaires du Département sont : le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes, la fédération du BTP 05, la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Hautes-Alpes, l'Énergie développement services du Briançonnais (EDSB), la Banque des territoires, la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse, le Crédit Agricole Alpes-Provence, la Banque de la transition énergétique. La philosophie de cette nouvelle structure est simple : « mettre à disposition des collectivités et des entreprises un outil conçu pour les aider à produire de l'électricité grâce aux énergies renouvelables ».

Bien plus qu'une idée dans l'air du temps, il s'agit d'une réelle contribution à la lutte contre les gaz à effet de serre. Le département des Hautes-Alpes est richement doté d'éléments naturels, à l'instar de

l'ensoleillement, de la biomasse, du vent ; d'autres, issus de la main de l'homme, tels les barrages hydro-électriques, dont Serre-Ponçon, l'aménagement majeur de la région.

### 50 à 60 millions de projets

Ainsi, d'ores et déjà, le photovoltaïque est en service sur les toitures des bâtiments sur les aéroports gérés par le Département, tandis que l'hydraulique, la méthanisation, l'éolien ou encore l'hydrogène à terme plus éloigné sont envisagés.

« Nous voulons faire émerger des projets fédérateurs, d'intérêt économique fort, et les faire accepter au bénéfice des Haut-Alpins, poursuivait le président. Et mettre un terme aux initiatives éparpillées. Quant au revenu de la vente des énergies produites, ce sont les Haut-Alpins qui en bénéficieront. »

Sans les énumérer car « c'est prématuré », Jean-Marie Bernard évoque 50 à 60 millions d'euros de projets à préciser. Des projets astreints à trois conditions essentielles : la préservation des intérêts des agriculteurs, l'appel aux entreprises haut-alpines en priorité, l'attention nécessaire à notre environnement. L'élu a également cité « la responsabilité sociale des partenaires de la SEM » ; en montrant le chemin, en prenant des initiatives. Jean-Claude Dou,



Le sourire est de mise pour les partenaires de cette action destinée à prendre soin du territoire haut-alpin.

président du comité syndical Territoire d'énergie, n'a pas hésité à parler « d'une journée marquante pour notre département ; nous avons décidé, ensemble, d'être des acteurs clés de la transition énergétique ».

Le monde agricole est concerné par la transition écologique, mais il demeure vigilant quant à l'utilisation de la surface agricole utile. Ainsi, les parcs de panneaux photovoltaïques ne doivent pas empiéter

cette surface utile aux productions. Par contre, envisager à titre expérimental, pour l'heure, des panneaux au-dessus d'un verger est bien réel. ■

**Maurice Fortoul**